

**Concours spéciaux de Recrutement de Professeurs
des Ecoles de et en langue régionale
Catalan - Occitan
RAPPORT DE JURY Session 2007**

La session de 2007 est, pour le catalan et l'occitan, dans l'académie de Montpellier, la sixième session du concours externe spécial langues régionales, créé en 2002 (A. du 03-01-2002, JO du 05-01-2002), afin de pourvoir au recrutement de professeurs des écoles *de et en* langues régionales, dans le public (écoles bilingues publiques) et dans le privé (Bressolas, Calandretas). Il y a donc, pour chaque langue, deux concours, l'un public, l'autre privé.

"Le jury constate que le vivier extrêmement réduit des candidats a pour conséquence une moyenne sensiblement plus basse du dernier reçu par rapport au dernier reçu du concours externe public".

Sommaire

1. CATALAN	page 2
2. OCCITAN.....	page 7
3. REGLEMENTATION.....	page 10
4. ANNEXES.....	page 29

1. CATALAN

CRPE externe public spécial langues régionales catalan : inscrits 33, présents 19, admissibles 10, nombre de postes au concours 13, admis 10.

Moyenne du dernier admis : 09,74.

CRPE externe privé spécial langues régionales catalan : inscrit 5, présent 3, admissible 1, nombre de postes au concours 2, admis 1.

Moyenne d'admission : 10,36.

1) Epreuve d'admissibilité

Le sujet proposé à l'écrit était un extrait de Pere CALDERS, *Tot s'aprofita*, intitulé « Atordiments de la vida ».

Le commentaire :

On attend du candidat un commentaire rédigé et composé, avec une véritable introduction et une véritable conclusion, un plan progressif. Les questions sont là pour induire l'analyse du texte et mettre l'accent sur les éléments porteurs de sens, mais peuvent parfois se chevaucher quand le texte est très dense ; il est donc difficile de les suivre à la lettre. C'est pourquoi, une bonne méthode de travail consiste, semble-t-il, à essayer de répondre oralement aux questions en soulignant dans le texte les éléments significatifs, ce qui permet ensuite de trouver rapidement des axes de commentaire.

Pour le texte proposé cette année, la première question (*descriuiu el protagonista. ..a l'inici*) permettait de centrer, certes, la réflexion sur la description, mais ne devait en aucun cas être le prétexte d'une paraphrase. D'autant plus que la traduction portait aussi sur le même passage qui était donc mis en évidence pour que le candidat puisse l'**analyser** et relever les exagérations et l'ironie déjà perceptibles.

Par ailleurs, les réponses à cette question se retrouvaient forcément incluses en partie dans le traitement de la seconde qui demandait d'analyser la structure et l'évolution du personnage. Devait ainsi apparaître le lien entre la description du premier paragraphe et la scène du second (la naissance de l'enfant). En effet, quelques éléments de la description première sont repris pour la description du bébé (*ulls inflats, color violaci, cabells escassos, bony al front*) et les similitudes sont soulignées (*La veritat era que de moment s'assemblava a l'avi*).

La troisième question (*l'estat d'ànim*) découlait des précédentes : il était demandé au candidat d'analyser les réactions du protagoniste aux paroles de la famille qui soulignaient la ressemblance.

La dernière question permettait enfin de s'interroger à la fois sur la réaction finale du personnage et sur le genre même de la nouvelle à partir de la notion de « chute » : le lecteur devait alors normalement se demander qu'elle était la part de l'objectivité déclarée (*amb un esperit crític ple d'objectivitat*) (ligne 6) et la réalité, voire la névrose du personnage dépeint avec une ironie féroce par un narrateur sans concession.

Après ces quelques remarques, le candidat peut désormais construire un plan de commentaire du texte ; il est évident qu'il peut agencer ses remarques de différentes manières et que nous ne pouvons à ce stade proposer de plan qui soit un modèle.

Il était possible, par exemple, et comme le suggèrent les questions, de partir de la description du personnage qui, dans les cinq premières lignes, ne se plaint pas et pour lequel le lecteur a de la sympathie jusqu'à ce qu'il comprenne que le texte bascule dans la caricature à partir de la prétendue objectivité et que toute la description qui suit n'est justement pas...objective. L'accumulation des détails, leur grossissement (hyperbole) jusqu'à l'absurde (*s'hauria d'ajupir per collir-les [les galtes] de terra*), les anaphores (*declinava, tendia a penjar, i queia...*), les métaphores filées : *abandonar la lluita / deixaven el camp lliure / a la descoberta / un front* (double sens) dénotent l'ironie glacée du narrateur qui juge sévèrement un personnage qui refuse le vieillissement naturel (*Aquí sí que n'hi havia per desmoralitzar-se*), s'isole (*no es queixava*) et ne voit dans son miroir qu'une image difforme (il n'était justement pas *imparcial i just* (ligne 19), lointain écho inversé et perversi du mythe de Narcisse.

Une seconde partie pouvait se couler sur le plan du texte en analysant les conséquences de cette peur irraisonnée de vieillir : La première conséquence est le rejet de l'enfant qui vient de naître : description du bébé qui reprend les points importants du premier portrait, parallèle entre sa laideur passagère et naturelle (l'accouchement a été difficile) et la laideur durable de la vieillesse, soulignée par les mots malheureux, mais sans ironie, de l'infirmière (*És un nen preciós*). La seconde conséquence est l'ambiguïté des relations familiales, la réaction inattendue du grand-père qui s'éloigne du berceau et invective les témoins (*Hi podeu fer molta broma i barrejar les felicitacions amb les befes*), persuadé qu'ils ont fait exprès de se moquer de lui (*unes veritats que eren objecte de simulació els dies de cada dia*).

La troisième partie permettait de commenter la chute de la nouvelle, laquelle, conformément au genre, ne répond pas complètement aux interrogations du lecteur. En effet, si la mise en scène théâtrale de la seconde partie du texte (*la seva entrada en escena / De cop, va entrar / donant un cop de porta*), suggère que les intentions de la famille (en particulier la tia Florentina) ne sont pas forcément exemptes d'ambiguïté (tout le monde joue un rôle), il n'en demeure pas moins que le fait de souligner les ressemblances familiales est une habitude commune dont l'intention première, peut-être, était censée faire plaisir au grand-père. C'est la disproportion entre le vieillissement naturel (et ses petites disgrâces) et la réaction exagérée d'Esteve, parti en claquant la porte, qui crée le malaise final que l'explicitation de la sentence ne dissipe pas : «*Si dureu, ja vindreu a bord a menjar galetes*» (si vous vivez assez longtemps, vous embarquerez sur la même galère pour partager le même pain). Cette *estranya sentència* amène le lecteur à classer cette nouvelle du côté des apologues (récit exemplaire dont on extrait une morale) et permet de valider (ou d'infirmier) plusieurs hypothèses de lecture : le personnage vit-il dans un monde devenu complètement négatif, voit-il ainsi son monde parce que son refus du vieillissement le conduit à la paranoïa et à la misanthropie, ou reste-t-il vraiment incompris de son entourage ?

Ces quelques pistes de travail ont tenté de démontrer qu'une analyse doit tenir compte de tous les éléments du texte, en essayant de les mettre en relation pour construire du sens. Nous avons aussi tenté de mettre en évidence qu'il n'y a pas de sens fermé, que la nouvelle joue précisément sur les ambiguïtés et que toute piste de commentaire doit pouvoir prouver pourquoi elle a choisi de suivre une direction plutôt qu'une autre. C'est la raison pour laquelle tout devoir qui affirme sans argumenter et sans citer le texte, ou au contraire, toute liste de citations sans proposition d'analyse ne peuvent être satisfaisants.

Il est évident aussi que la qualité de la calligraphie est un paramètre important de la rédaction du commentaire : déchiffrer une copie n'est pas une tâche passionnante pour un jury qui attend par ailleurs de ses candidats qu'ils apprennent l'écriture à leurs élèves.

La traduction :

Le passage donné à traduire commençait à «*El senyor Esteve Rodamitjana...* » (l.1) et se terminait à «*... sense que es pogués saber ben bé on volia anar.*» (l.15)

Si le texte, dans son ensemble, ne présentait pas de difficulté particulière de compréhension, par contre, le passage donné en traduction, une description, nécessitait une bonne maîtrise de la langue française pour rendre les nuances et le ton du texte. Il ne recelait qu'une difficulté lexicale,

l' « americana atrotinada », une veste usagée, qui n'avait évidemment rien à voir avec une belle américaine venue tout droit du cinéma, voire avec une moto américaine (à cause des sacoches) comme l'ont dit certains candidats peu soucieux du contexte.

PROPOSITION DE CORRECTION

Proposition	Variantes
<p>Monsieur Estève Rodamitjana i Puigcerola* avait franchi le cap de l'âge mûr tant bien que mal.</p> <p>Il ne se plaignait jamais des élancements aux genoux ni de cette sorte de vertige qui l'affligeait parfois à l'heure du lever, en milieu de matinée ou d'après-midi.</p> <p>Une fierté refoulée l'empêchait d'expliquer ses misères aux autres, mais lui ne s'y trompait pas.</p> <p>Chaque jour, en se rasant, il se contemplait un moment dans la glace sans illusions, avec un esprit critique empli d'objectivité.</p> <p>Son nez avait grandi anarchiquement :</p> <p>il penchait, avait tendance à pendre et tombait du côté des verrues et des taches, sans concessions à l'esthétique.</p> <p>Les yeux devenaient larmoyants et faisaient des poches aux paupières qui, pour parachever le tout, étaient des poches colorées entre le violacé et le bleuâtre, avec des îlots gris et des touches de rouge.</p> <p>Et les joues ? Sur ce point, il y avait vraiment de quoi se démoraliser. Elles prenaient progressivement l'air de poches d'une veste américaine en piteux état et lui donnaient l'impression que, d'un moment à l'autre, il devrait s'accouper pour les ramasser.</p> <p>Pour ses cheveux, ce n'était pas aussi dramatique, ils abandonnaient la lutte par poignées mais laissaient de façon irresponsable le champ libre</p> <p>chaque jour davantage à un front qui avançait sans qu'on pût vraiment savoir où il voulait aller.</p> <p>* la formation des noms en catalan interdit de traduire « i » par « et ».</p>	<p>Le sieur la ligne / le seuil comme il avait pu.</p> <p>douleurs cette sorte d'absence au moment de se lever / au réveil / au lever cachée / enfouie malheurs / problèmes n'était pas dupe quand il se rasait // se regardait sans se faire d'illusions plein de sans discernement / de manière indisciplinée / à sa guise s'inclinait</p> <p>humides / mouillés de larmes</p> <p>pour finir de l'arranger/ pour couronner le tout</p> <p>ressemblaient à usagée</p> <p>se baisser</p> <p>scandaleux</p> <p>il les perdait par poignées (mais il vaut mieux filer la métaphore guerrière : lutte, champ, front) chaque fois plus / toujours plus puisse</p>

2) Epreuve d'admission

Le jury a proposé cette année deux extraits d'articles de presse :

- Le premier, intitulé « Paisatge per a la humanitat » était extrait d'*El Temps*, 24 d'octubre del 2006. Il relatait le dépôt de candidature au patrimoine de l'humanité à l'UNESCO du « *Vessant mediterrani dels Pirineus* ». Pour le département des Pyrénées-Orientales, il s'agissait essentiellement du massif des Albères et de la partie rocheuse de la côte. Les pistes pour le commentaire et l'entretien étaient donc extrêmement riches : les paysages, la faune et la flore, les cultures, les chemins de l'exil pour la *Retirada* de 1939, les dolmens, les monuments récents, l'urbanisation de la côte, le relais de télévision du Pic Neulos et, récemment, la tracé de la voie TGV... Autant de possibilités de perspectives pédagogiques en géographie, histoire, sciences, préservation de l'environnement et de la faune (tortues des Albères)...

- Le second, intitulé « Passat Sant Jordi només cal llegir » et accompagné de deux courriers de lecteurs était extrait d'*El Punt*, del 29 d'abril al 5 de maig del 2006. Pour cet article également, les pistes de commentaire et d'entretien étaient nombreuses, depuis la légende du dragon terrassé à la fête du livre (avec parfois ses dérives « mondaines »), en passant par d'autres fêtes traditionnelles, le goût et le plaisir de lire, les difficultés de lecture des adolescents... Les perspectives pédagogiques permettaient de se demander comment utiliser la fête du livre en classe pour faire lire les élèves, quelles stratégies mettre en place pour créer le goût et l'envie de la lecture, quels livres ou albums choisir, quelles lectures en réseau

Dans tous les cas, le jury a valorisé la cohérence du propos, la réflexion pédagogique et la correction et la fluidité de la langue, suivant en cela une grille de compétences commune à toutes les langues vivantes.

3) Sujets

Le sujet écrit du concours spécial catalan figure en annexe.

2. OCCITAN

CRPE externe public spécial occitan : inscrits 61, présents 39, admissibles 19. Nombre de postes mis au concours : 19. Candidats admis : 14. Moyenne du premier admis : 15,76 ; moyenne du dernier admis : 10,75.

CRPE externe privé spécial occitan : inscrits 15, présents 9, admissibles 2. Nombre de postes mis au concours : 6. Candidats admis : 2. Moyenne du premier admis : 12,24 ; moyenne du dernier admis : 11,64.

Le nombre de candidats qui se présentent effectivement au concours externe public spécial occitan est en augmentation régulière depuis trois ans (23-24-38), il est en baisse régulière pour le concours externe privé correspondant (17-13-9). Il apparaît toutefois, dans les deux cas, que le nombre et le niveau des candidats n'est pas suffisant pour permettre au jury de pourvoir tous les postes mis au concours : 5 postes non pourvus au concours public, 4 au privé.

Nous invitons donc les candidats à prendre toute la mesure des épreuves de ce concours et à s'y préparer sans en négliger aucune, ni à l'écrit, ni à l'oral. Trop de notes éliminatoires en mathématiques, par exemple, sont le signe d'une préparation insuffisante ou mal orientée.

Nous insistons sur le fait que le concours spécial permet de recruter des enseignants spécialement formés pour répondre aux besoins de l'enseignement bilingue en langue régionale. Les candidats s'engagent en connaissance de cause dans une voie spécifique qui comporte des avantages, certes, mais aussi des devoirs. Ils s'engagent notamment à répondre aux besoins de l'enseignement bilingue qui se développe dans l'académie et à accepter d'être affectés sur les postes où leurs compétences particulières seront sollicitées.

Les épreuves de langue régionale, à l'écrit et à l'oral, s'ajoutent à l'ensemble des épreuves du concours. Les attentes du jury en matière de compétences linguistiques, de culture et aussi de motivation des candidats sont à la hauteur de l'ambition du projet d'enseignement bilingue, sous quelque forme que ce soit.

1) Epreuve d'admissibilité

Le texte à commenter était extrait de *Lison o Lengadòc 1900* [1934], de Jeanne Barthès, dite Clardeluna. Il s'agit d'une scène intimiste de sorcellerie villageoise vue par l'héroïne du roman, Lison, qui en vient malgré elle à solliciter de son vieil ami Peda des pratiques magiques qui l'attirent et la rebutent à la fois. L'évocation précise et juste des lieux, de l'atmosphère, des sentiments contradictoires qui habitent la jeune fille, la vivacité du discours direct, la construction narrative

rendent facile et agréable la lecture du passage. Les questions du « commentaire guidé » ne dépassent pas le niveau d'une reformulation intelligente. Certains devoirs ont très finement vu et su exprimer dans le comportement de l'héroïne le tiraillement entre l'éducation religieuse et le sentiment amoureux, entre l'éducation villageoise et la tentation de l'irrationnel.

Les copies ont été notées de 19 à 5,5 au concours public (moyenne : 11,29) et de 13 à 7 au concours privé (moyenne : 9,83). Le niveau de compréhension du texte a été satisfaisant dans l'ensemble. Les questions sont prises en considération, dans leur continuité et leur formulation. La langue écrite manque parfois de souplesse, elle se greffe de façon trop peu autonome sur les expressions et tournures du texte, même dans ce qu'il peut avoir de très particulier (le mot « *estèc* » par exemple, qu'emploie Clardeluna, dans un contexte particulier, n'est pas d'usage courant en languedocien pour dire « *biais* »). Quelques fautes récurrentes sont à signaler, qui témoignent d'une maîtrise insuffisante du code écrit, du bon usage de la langue en général : absence de contraction de la préposition et de l'article : « *a lo* », « *de lo* », ou contraction faite mal à propos avec l'article élidé : « *lo secret del amor* » pour « *lo secret de l'amor* » par exemple ; confusion de la 3^{ème} personne de l'indicatif et du participe passé de verbes usuels comme dire, metre : *ditz / dich - met / mes* ; non maîtrise de la morphologie et de l'emploi du subjonctif et, ce qui est plus grave mais assez fréquent, non distinction des deux formations d'imparfait qui donne lieu à des barbarismes comme « *existava, escrivava...* ». Rappelons enfin que « situer » se dit *situar* et non *situir*, que l'adjectif en occitan se met plus volontiers après le nom « *una vertat dolorosa* » plutôt qu' « *una dolorosa vertat* », qu'il faut veiller à accentuer correctement les verbes en -iar à la 3^{ème} et à la 6^{ème} personnes : *càmbia, càmbian - estúdia, estúdián - anóncia, anóncian*.

L'exercice de la traduction laisse encore à désirer. Rappelons que le texte doit être traduit entièrement, qu'on ne doit pas laisser au lecteur le choix d'un terme ou d'un autre, ni ajouter des notes explicatives... et enfin qu'on attend d'un futur professeur d'école qu'il conjugue correctement les verbes en français.

2) Epreuve d'admission

L'entretien en occitan à partir d'un document relatif à la langue et à la culture occitanes a permis d'évaluer les compétences linguistiques du candidat (capacité à s'exprimer correctement, pertinence et aisance de sa langue) sur 10 points, ses connaissances, sa capacité à présenter le dossier et à répondre aux questions posées, à mobiliser un savoir sur le thème sur 10 points. Le temps de préparation est de 30 minutes, le temps d'entretien de 30 minutes.

Au concours public, sur les 19 candidats admissibles, 16 ont obtenu la moyenne à cette épreuve. Au concours privé, les 2 admissibles ont obtenu la moyenne.

Les candidats doivent pendant 15 minutes tenir un discours ordonné sur le dossier qui leur est remis. Pendant les 15 autres minutes, il dialogue avec le jury.

L'exposé du candidat n'est pas interrompu par le jury. Il a tout loisir de l'organiser à son gré. Mais on lui conseille de présenter rapidement les documents, de dégager le thème du dossier en lui donnant un titre, d'indiquer une problématique ou un fil directeur et ensuite de procéder de façon structurée à la mise en relation commentée des différents documents.

Dans cette phase de l'épreuve, le candidat veillera à la tenue de sa langue : utiliser le mot propre, soigner les tournures, les concordances et les accords. Il veillera aussi à la tenue du discours : bien noter les articulations logiques, les liaisons, mettre l'accent sur quelques formules clés. Il n'est pas nécessaire d'écrire à la hâte toute l'intervention dans l'intention de la lire ensuite mot pour mot devant le jury. Il faut régler la prise de parole dans ses grandes lignes en lui laissant une part de spontanéité. Les réactions personnelles ne sont pas à proscrire, bien au contraire. L'embarras éprouvé devant un document peut être le départ d'une réflexion fructueuse et authentique, à condition de savoir le formuler.

Le jury conseille aux candidats de bien *lire* les consignes, de *lire* avec méthode les documents iconographiques et de *lire* également -ils en ont le temps- les textes. Des documents survolés ne permettent pas de comprendre l'intérêt d'un dossier. Par exemple le dossier sur les « Circulades » n'avait qu'un intérêt anecdotique (photos pittoresques de villes bâties d'une certaine façon à une certaine époque) si l'on ne prenait pas connaissance des deux textes contradictoires qui présentaient une certaine polémique sur le sujet en lui donnant tout son relief.

Les sujets ont porté cette année sur les thèmes suivants : *les indiennes, les joutes, le mouvement viticole de 1907, le pastel et le pays de cocagne, les « circulades »*. Vous trouverez le détail des sujets écrit et oraux sur le site : <http://pedagogie.ac-montpellier.fr/occitan/>

3) Sujets

Le sujet écrit du concours spécial catalan figure en annexe.

3. REGLEMENTATION

Les épreuves du concours de recrutement de professeurs des écoles ont fait l'objet de modifications importantes pour la session 2006.

Texte de référence : Arrêté du 10 mai 2005 paru au B.O. n°21 du 26 mai 2005.

Les candidats doivent, par ailleurs, connaître les programmes enseignés à l'école primaire, lesquels font l'objet des numéros « hors-série » des BOEN n°1 du 14 février 2002 et n°4 du 29 août 2002.

ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

A - Épreuves d'admissibilité

Dans chaque épreuve écrite, il est tenu compte, à hauteur de trois points maximum, de la qualité orthographique de la production des candidats.

1) Épreuve écrite de français

Première épreuve d'admissibilité du concours externe.

A partir d'un dossier composé de textes et de documents relatifs à l'acquisition et à l'enseignement de la langue française, le candidat :

- effectue une synthèse à partir d'une question relative au dossier ;
- traite un thème ayant trait à la grammaire ;
- répond à une question complémentaire sur la mise en situation d'enseignement d'une ou plusieurs notions abordées dans le dossier.

Durée de l'épreuve : 4 heures ; coefficient 3.

L'épreuve est notée sur 20 : 8 points sont attribués à la synthèse, 4 points au thème relatif à la grammaire et 8 points à la question complémentaire.

2) Épreuve écrite de mathématiques

Deuxième épreuve d'admissibilité du concours externe.

Le candidat doit résoudre trois ou quatre exercices, puis répondre à une ou deux questions complémentaires sur la mise en oeuvre en situation d'enseignement d'une ou plusieurs notions abordées dans l'énoncé.

Durée de l'épreuve : 3 heures ; coefficient 3.

L'épreuve est notée sur 20 : 12 points sont attribués à la résolution des exercices et 8 points aux questions complémentaires.

3) Épreuve écrite d'histoire et géographie et de sciences expérimentales et technologie

Troisième épreuve d'admissibilité du concours externe.

L'épreuve porte sur les deux champs disciplinaires, histoire et géographie, d'une part, sciences expérimentales et technologie, d'autre part.

Elle est constituée d'une composante majeure dans l'un des champs disciplinaires et d'une composante mineure dans l'autre champ disciplinaire.

Le candidat choisit, au moment de son inscription, le champ disciplinaire qui constitue la composante majeure de l'épreuve.

Le candidat dispose en même temps des sujets des deux composantes de l'épreuve, majeure et mineure, et utilise à sa guise la totalité du temps de l'épreuve.

Deux copies distinctes sont remises par les candidats à l'issue de l'épreuve, l'une pour la composante majeure, l'autre pour la composante mineure.

HISTOIRE - GEOGRAPHIE

Lorsque l'histoire et la géographie constituent la composante majeure de l'épreuve, celle-ci se compose de deux parties :

1. La première partie est destinée à évaluer les connaissances du candidat dans les domaines de l'histoire et de la géographie. Elle est formée de questions appelant des réponses concises portant sur le programme de l'épreuve.

2. La seconde partie se fonde sur un dossier constitué d'un ou plusieurs documents ou sources spécifiques à l'histoire et/ou à la géographie, de quatre pages au plus, se rapportant à un point du programme de l'épreuve et susceptibles d'être exploités par des élèves du cycle 3 de l'école primaire (textes, documents iconographiques, cartes, statistiques, graphiques).

Le candidat est invité à présenter les principaux enjeux scientifiques du sujet en analysant les textes et les documents qui l'accompagnent, puis à proposer quelques pistes d'utilisation de tout ou partie de ce dossier dans une classe de cycle 3, au regard des objectifs et du programme d'histoire et/ou de géographie de ce niveau (définition des objectifs, travail réalisable en classe, résultats attendus).

Le candidat précise les liens possibles avec les autres disciplines enseignées à l'école primaire et met en évidence les objectifs transversaux, relevant de la maîtrise de la langue française ou de l'éducation civique, que le sujet permet de poursuivre.

Lorsque l'histoire et la géographie constituent la composante mineure de l'épreuve, le candidat compose sur la première partie de la composante majeure.

SCIENCES EXPERIMENTALES ET TECHNOLOGIE

Lorsque les sciences expérimentales et la technologie constituent la composante majeure de l'épreuve, celle-ci se compose de deux parties :

1. La première partie est destinée à évaluer les connaissances scientifiques du candidat dans les domaines des sciences expérimentales et de la technologie. Elle est formée de questions appelant des réponses concises portant sur le programme de l'épreuve.

2. La seconde partie vise à apprécier la capacité du candidat à exploiter une documentation de quatre pages au plus pour présenter à des élèves de cycle 3, en un texte d'une à deux pages, un problème donné sous l'angle d'une démarche scientifique, de façon à mettre les élèves en situation de mener une démarche d'investigation faite de questionnement, de réflexion et d'expérimentation, conduisant à une acquisition des savoirs. Le candidat prend appui sur cette documentation, qui lui est distribuée en début d'épreuve, concernant un problème scientifique ou technologique, composée d'éléments provenant d'ouvrages de vulgarisation, de journaux ou magazines scientifiques, de journaux pour enfants ou adolescents, de manuels scolaires ou d'autres sources de documentation.

Cette seconde partie permet de vérifier l'aptitude du candidat à trier l'information, à mobiliser ses connaissances scientifiques et technologiques, à comprendre différents langages (textes, tableaux, schémas, par exemple), à exercer son esprit critique pour présenter le problème de façon à conduire ses élèves à se saisir du sujet proposé.

Le candidat précise les liens possibles avec les autres disciplines enseignées à l'école primaire et met en évidence les objectifs transversaux, relevant de la maîtrise de la langue française ou de l'éducation civique, que le sujet peut permettre de poursuivre.

Lorsque les sciences expérimentales et la technologie constituent la composante mineure de l'épreuve, le candidat compose sur la première partie de la composante majeure.

Durée de l'épreuve : 3 heures ; coefficient 2.

L'épreuve fait l'objet d'une notation unique sur 20 : 14 points sont attribués à la composante majeure (6 points à la première partie de l'épreuve et 8 points à la seconde partie) et 6 points à la composante mineure.

4) Épreuve écrite en langue régionale

Elle consiste en un commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale et en une traduction en français d'un passage de ce texte.

Durée de l'épreuve : 3 heures ; coefficient 2.

B- Épreuves d'admission

1) Épreuve orale d'entretien

Première épreuve d'admission du concours externe.

L'épreuve se déroule en deux parties :

1. La première partie prend appui sur un dossier de quatre pages maximum fourni par le jury. Elle consiste en un exposé suivi d'un entretien avec le jury. L'exposé porte sur l'étude du dossier dont le candidat dégage les idées essentielles. L'entretien avec le jury permet de vérifier, au travers de l'étude du dossier par le candidat, ses connaissances relatives au programme de cette partie de l'épreuve, ainsi que son aptitude à se situer par rapport au métier de professeur des écoles et à mettre en relation ses connaissances et sa réflexion dans le domaine de l'éducation.

2. La seconde partie consiste en un exposé ou une expression musicale, suivi d'un entretien avec le jury portant sur l'un des domaines suivants, choisi par le candidat au moment de l'inscription :

- domaine des arts visuels enseignés à l'école primaire ;
- domaine de la musique (expression musicale) ;
- domaine de la littérature de jeunesse.

Exposé dans les domaines des arts visuels et de la littérature de jeunesse ou expression musicale

Le candidat apporte tout le matériel nécessaire à sa prestation. Pour le domaine de la musique, le choix doit se limiter à un instrument qu'il peut transporter, ce qui exclut les pianos ou les instruments qui requièrent un temps de montage, tels que les batteries. Sont également exclus les accompagnateurs et les formations instrumentales ou chorales.

La responsabilité de l'utilisation et de la bonne marche du matériel apporté par les candidats leur incombe. Il n'est fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel.

Domaine des arts visuels

Pour les arts visuels, un support de petit format (les DVD sont admis), qui ne donne pas lieu à notation, est apporté par le candidat. Il consiste, soit en une réalisation du candidat en dehors du contexte de l'épreuve, soit en un document visuel de son choix, dans le champ plastique ou les champs photographique et cinématographique.

L'exposé prend appui sur le support apporté par le candidat, de manière à faire apparaître ses centres d'intérêt et ses connaissances d'ordre artistique et culturel, ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives.

Domaine de la musique - expression musicale et analyse de sa prestation par le candidat.

L'expression musicale consiste en l'interprétation vocale ou instrumentale d'une oeuvre choisie par le candidat (durée de 3 à 5 minutes), suivie d'une brève analyse par celui-ci de sa prestation, pour une durée totale de 10 minutes.

Le candidat doit faire ressortir ses connaissances d'ordre artistique et culturel, ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives.

Domaine de la littérature de jeunesse

Le candidat procède à la lecture à haute voix d'un extrait d'au moins 20 lignes (prose, poésie, théâtre), qu'il a choisi dans le domaine de la littérature de jeunesse et qu'il apporte le jour de l'épreuve.

L'exposé, qui prend appui sur ce texte, doit faire apparaître les connaissances (histoire, thèmes, tendances, relations avec la littérature) et la culture du candidat (textes, illustrations) dans ce domaine ; et s'attacher à montrer les apports de la littérature de jeunesse à l'enseignement à l'école maternelle et élémentaire.

Entretien avec le jury

L'entretien permet d'approfondir les points développés par le candidat, afin de vérifier ses connaissances et sa réflexion dans le domaine choisi, son aptitude à les relier à l'enseignement primaire.

Pour le domaine des arts visuels, le jury présente au candidat un document visuel afin d'élargir l'entretien à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'exposé.

Pour le domaine de la musique, le jury présente au candidat un document sonore afin d'élargir l'entretien à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'expression musicale.

Durée de l'épreuve :

1ère partie : préparation : 1 heure ; exposé : 10 minutes ; entretien : 15 minutes.

2e partie : exposé ou expression musicale : 10 minutes incluant les 3 à 5 minutes d'interprétation ou de lecture du texte ; entretien : 15 minutes.

Chaque partie entre pour moitié dans la notation. L'épreuve fait l'objet d'une notation unique sur 20. Coefficient 4.

2) Épreuve orale de langue vivante étrangère sans programme

Deuxième épreuve d'admission du concours externe.

L'épreuve s'appuie sur un texte d'une vingtaine de lignes, dans la langue choisie par le candidat.

Elle débute par une présentation orale, dans la langue choisie, des grandes lignes du texte, d'une durée de 5 minutes. Le candidat doit ensuite lire à haute voix quelques lignes du texte choisies par le jury.

Cette lecture est suivie d'un entretien dans la langue avec le jury, qui permet au candidat de faire la preuve de sa compétence d'interaction orale. L'ensemble de l'épreuve se situe au niveau B2 du cadre européen commun de référence, correspondant à un utilisateur dit « indépendant ».

Les candidats doivent indiquer, au moment de leur inscription, la langue étrangère choisie parmi les six langues suivantes : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien et portugais.

Durée de l'épreuve : 20 minutes incluant les 5 minutes de présentation orale ; préparation : 30 minutes ; coefficient 1.

3) Épreuve d'EPS

Troisième épreuve d'admission du concours externe.

L'épreuve se déroule en deux parties.

Les candidats réalisent la prestation physique qu'ils ont choisie au moment de l'inscription, parmi les deux options suivantes : activité d'expression/danse ou course de 1 500 mètres.

Elle est suivie d'un entretien avec le jury.

1. Prestation physique

a) Activité d'expression : danse

L'épreuve consiste en une prestation individuelle. Tous les styles de danse sont admis. Cette prestation a une durée de 2 minutes maximum.

Le candidat doit apporter tout matériel nécessaire à sa prestation et à son audition.

b) Course de 1 500 mètres

L'épreuve consiste en une course précédée d'un échauffement. La course est notée selon le barème qui figure à l'annexe IV de l'arrêté.

Les candidats n'ayant pas satisfait à l'obligation de fournir le certificat médical mentionné à l'article 10, ou l'ayant produit hors délai, se voient attribuer la note zéro à la prestation physique.

La moyenne des notes obtenues par les candidats ayant réalisé l'une et l'autre des deux options de la prestation physique est attribuée par le président du jury aux candidats dans l'une des situations de dispense énumérées à l'article 10 de l'arrêté du 10 mai 2005.

Lorsqu'un candidat, s'étant blessé en cours d'épreuve, ne peut effectuer la totalité de la prestation physique, le jury attribue la note en fonction de la prestation réalisée.

Dans les trois situations énumérées ci-dessus, les candidats doivent se présenter à l'entretien de l'épreuve d'éducation physique et sportive.

REMARQUE

Le candidat absent à l'une des deux parties de l'épreuve, sans y avoir été autorisé, est éliminé, conformément à l'article 13.

EPREUVE DE COURSE

L'épreuve consiste en une course en ligne avec un maximum de 12 candidats au départ.

À l'issue de la course, le jury chronomètre pour chacun des candidats le temps effectivement réalisé.

Le barème de notation, différent pour les hommes et pour les femmes, figure dans le tableau ci-après.

Il est précisé qu'entre deux valeurs de temps, la note est rapportée à celle qui correspond au temps immédiatement supérieur - exemple : la performance de 6 minutes 22 secondes (6 min 22) pour le barème "hommes" est notée comme la performance de 6 minutes 25 secondes (6 min 25) soit une note de 10.

Note	Hommes	Femmes
20	4 min 30	5 min 50
19.5	4 min 33	5 min 55
19	4 min 36	6 min 01
18.5	4 min 39	6 min 06
18	4 min 42	6 min 12
17.5	4 min 45	6 min 17
17	4 min 48	6 min 23
16.5	4 min 52	6 min 29
16	4 min 55	6 min 36
15.5	4 min 59	6 min 42
15	5 min 03	6 min 48
14.5	5 min 07	6 min 55
14	5 min 11	7 min 02
13.5	5 min 15	7 min 09
13	5 min 20	7 min 16
12.5	5 min 24	7 min 24
12	5 min 29	7 min 31
11.5	5 min 34	7 min 39
11	5 min 40	7 min 47
10.5	5 min 45	7 min 55
10	5 min 51	8 min 03
9.5	5 min 56	8 min 12
9	6 min 03	8 min 21
8.5	6 min 09	8 min 30
8	6 min 15	8 min 39
7.5	6 min 22	8 min 49
7	6 min 29	8 min 58
6.5	6 min 37	9 min 08
6	6 min 44	9 min 18
5.5	6 min 52	9 min 29
5	7 min 00	9 min 40
4.5	7 min 09	9 min 51
4	7 min 18	10 min 02
3.5	7 min 27	10 min 14
3	7 min 36	10 min 26
2.5	7 min 46	10 min 38
2	7 min 57	10 min 50
1.5	8 min 07	11 min 03
1	8 min 19	11 min 16
0.5	8 min 30	11 min 30

2. Entretien avec le jury

L'entretien prend appui sur la prestation physique, dont il est un prolongement.

Au cours de l'entretien, le candidat indique ce qu'il retire de sa pratique, pour lui-même et pour son enseignement. Il expose en particulier comment il peut transposer cette pratique dans son enseignement à l'école primaire, en prenant en compte les liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant. Puis le candidat répond à des questions du jury, destinées à élargir et approfondir sa réflexion, qui porteront sur une autre activité physique que celle qu'il a choisie, parmi les activités les plus pratiquées à l'école primaire.

Chaque partie entre pour moitié dans la notation.

L'épreuve fait l'objet d'une notation unique sur 20.

Durée de l'entretien : 20 minutes, dont 10 minutes d'exposé du candidat et 10 minutes de réponse à des questions ; préparation : 5 minutes ; coefficient 1.

4) Épreuve orale d'admission en langue régionale

Elle consiste en un entretien en langue régionale avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée.

Durée de l'épreuve : 30 minutes ; préparation : 30 minutes ; coefficient 2.

La quatrième épreuve écrite d'admissibilité et la quatrième épreuve orale d'admission portent chacune sur une des langues à extension régionale délimitée, dont la liste est arrêtée par chaque recteur parmi les langues suivantes : basque, corse, breton, catalan, créole, occitan-langue d'oc, langues régionales d'Alsace et des pays mosellans, en fonction de l'importance de leur usage dans l'académie ainsi que des besoins liés à l'accueil des enfants et à leur enseignement.

Les candidats indiquent au moment de leur inscription au concours externe spécial la langue dans laquelle ils désirent subir ces deux épreuves.

Le programme des épreuves du concours est publié au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale (B.O.).

3. Note de commentaires des épreuves

Note de commentaires des épreuves des concours externe et concours externe spécial, des second concours interne et second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

NOR : MENP0501031X

RLR : 726-1b ; 726-1c

NOTE DU 16-5-2005

MEN

DPE A3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs des territoires d'outre-mer ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; au directeur du service interacadémique des examens et concours de l'Ile-de-France

À compter de la session 2006, les épreuves des concours externe, externe spécial, second concours interne, second concours interne spécial et troisième concours de recrutement de professeurs des écoles sont définies respectivement aux annexes I, II et III de l'arrêté du 10 mai 2005.

La présente note de commentaires vise à apporter des précisions sur les objectifs et les modalités d'évaluation des différentes épreuves ainsi que sur certaines modalités d'organisation.

Épreuves d'admissibilité

1) Épreuve écrite de français

L'épreuve permet de mettre en évidence chez le candidat, d'une part, la maîtrise de la langue française et la capacité de compréhension, ainsi que l'aptitude à composer et à rédiger, d'autre part, la connaissance des objectifs, des programmes et des principaux documents d'accompagnement de l'enseignement du français à l'école primaire ainsi qu'une bonne aptitude à les mettre en relation avec la pratique de la classe.

La question complémentaire trouve obligatoirement son origine dans le dossier proposé. Elle peut porter sur :

1. la place et le niveau de traitement d'une notion dans les programmes en vigueur pour l'enseignement du premier degré ;
2. la conception et la mise en œuvre d'une séquence d'apprentissage ;
3. l'identification de sources possibles d'erreurs repérées dans des travaux d'élèves.

Épreuve écrite de mathématiques

L'épreuve permet de mettre en évidence chez le candidat, d'une part, la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la qualité du raisonnement logique, ainsi que l'aptitude à utiliser les outils mathématiques, à interpréter des résultats dans les domaines numérique et géométrique et à formuler avec rigueur sa pensée par différents modes d'expression et de représentation, d'autre part, la connaissance des objectifs, des programmes et des principaux documents d'accompagnement de l'enseignement des mathématiques à l'école primaire, ainsi qu'une bonne aptitude à les mettre en relation avec la pratique de la classe.

Les questions complémentaires trouvent obligatoirement leur origine dans les exercices proposés. Elles peuvent porter sur :

1. la place et le niveau de traitement d'une notion dans les programmes en vigueur pour l'enseignement du premier degré ;
2. la conception et la mise en œuvre d'une séquence d'apprentissage ;
3. l'identification de sources possibles d'erreurs repérées dans des travaux d'élèves ;
4. des scénarios possibles pour des séances faisant appel aux TICE.

Épreuve écrite d'histoire et géographie et de sciences expérimentales et technologie

L'épreuve d'histoire et géographie et de sciences expérimentales et technologie permet de vérifier chez le candidat la maîtrise des fondements disciplinaires, des principales connaissances scientifiques et didactiques ainsi que des objectifs et contenus des programmes, nécessaires pour enseigner à l'école primaire dans le cadre de la polyvalence des enseignants du premier degré.

La composante majeure est conçue pour demander au candidat un temps de travail d'environ 2 heures 15 minutes, la composante mineure durant environ 45 minutes.

Histoire et géographie

L'épreuve doit permettre de vérifier chez le candidat :

1. la maîtrise des connaissances et des notions nécessaires pour enseigner à l'école primaire ;
2. la capacité à comprendre, analyser et exploiter des documents en mettant en œuvre une démarche d'investigation scientifique et en faisant preuve d'esprit critique ;
3. l'aptitude à organiser les connaissances historiques et/ou géographiques, à concevoir l'élaboration des savoir-faire et des repères culturels définis dans les programmes d'histoire et géographie.

Sciences expérimentales et technologie

L'épreuve doit permettre de vérifier chez le candidat :

1. la maîtrise des connaissances et des notions nécessaires pour enseigner à l'école primaire ;
2. la capacité à comprendre, analyser et exploiter des documents en faisant preuve d'esprit de synthèse pour prendre en compte, d'une part, les éléments d'une démarche d'investigation et d'esprit critique, d'autre part, le caractère rationnel d'une argumentation à destination des élèves ;
3. l'aptitude à amener les élèves à s'approprier les savoirs scientifiques et/ou technologiques, les savoir-faire, les connaissances et les repères culturels prévus par les programmes et les "fiches connaissances" les accompagnant.

Épreuves d'admission

1) Épreuve orale d'entretien

Première partie de l'épreuve

Cette première partie permet, au travers du dossier proposé par le jury, d'évaluer le candidat lors de son exposé sur des sujets mettant en jeu ses connaissances sur l'histoire de l'école, ses finalités, son fonctionnement, son environnement, ses méthodes, avec une ouverture sur d'autres pays européens, ainsi que sur les obligations, les droits et les responsabilités du professeur des écoles. Dans le prolongement de cet exposé, les questions du jury doivent permettre au candidat de mettre en relation ses connaissances et sa réflexion dans le domaine de l'éducation (philosophie de l'éducation, approche psychologique et sociologique des processus d'apprentissage).

Le candidat peut prendre appui, au cours de l'entretien, sur son expérience acquise au cours d'un stage de sensibilisation au métier de professeur ou au cours d'expériences professionnelles antérieures.

Le candidat doit démontrer sa capacité à :

1. comprendre, analyser et synthétiser un document ;
2. réfléchir sur les approches didactiques et pédagogiques de l'enseignement ;
3. communiquer et exprimer une réflexion construite et argumentée sur les responsabilités des professeurs des écoles dans la transmission de valeurs, d'une culture, sur le rôle de l'école dans la société ;
4. s'exprimer oralement et communiquer.

Seconde partie de l'épreuve

Cette seconde partie permet d'évaluer les capacités d'initiative et de mobilisation du candidat dans un domaine plus particulier.

• Domaine des arts visuels ou de la musique

Le jury fait porter l'évaluation sur les points suivants :

1. pour le domaine des arts visuels et de la musique, la connaissance et la culture du candidat dans les champs abordés et sa capacité à faire le lien entre ces champs ;
2. pour la séquence d'expression musicale, seront également évaluées la justesse de l'intonation, la qualité du phrasé, la précision de la mise en place rythmique et la capacité du candidat à s'engager dans une interprétation personnelle et expressive ;
3. l'intérêt du support présenté ou de l'interprétation comme élément d'une intervention pédagogique et plus généralement l'aptitude du candidat à mettre en relation ses connaissances et sa culture d'ordre artistique avec la pratique de la classe ;
4. la culture artistique générale du candidat en référence aux programmes de l'école primaire et la connaissance des ressources offertes par les institutions et l'environnement artistique et culturel.

• Domaine de la littérature de jeunesse

Le jury porte l'évaluation sur les points suivants :

1. la qualité de la lecture (clarté, qualité de l'articulation et de l'interprétation) ainsi que la clarté et la qualité de l'exposé ;
2. la pertinence de l'argumentation développée au regard de l'apport de la littérature de jeunesse à l'enseignement à l'école primaire ;
3. la connaissance et la culture du candidat dans ce domaine : le candidat devra manifester qu'il a lu, peut apprécier et mettre en relation un nombre significatif d'œuvres habituellement rencontrées par les élèves aux différents niveaux de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

2) Épreuve orale de langue vivante étrangère sans programme

L'épreuve se fonde sur un texte situé au niveau B2 du cadre européen commun de référence (article sur des questions contemporaines, texte actuel en prose).

Elle doit permettre de vérifier chez le candidat :

1. l'aptitude à comprendre un texte et en dégager les grandes lignes ;
2. l'aptitude à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance suffisant ;

3. l'aptitude à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets variés et à développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.

Le texte sur lequel s'appuie l'épreuve ne doit pas avoir de connotation trop littéraire ni faire appel à des notions techniques. L'entretien peut porter aussi sur la vie de la classe.

L'évaluation prend particulièrement en compte la fluidité de l'expression et la qualité, notamment phonologique, de la langue.

3) Épreuve d'éducation physique et sportive

1 - Prestation physique

a) Activités d'expression

Tous les styles de danse sont admis.

L'appréciation porte sur la construction de la composition (espace, temps, énergie, utilisation du corps) au service des intentions personnelles choisies ainsi que sur la qualité de l'interprétation.

La surface d'évolution au sol doit être suffisante pour permettre au candidat de s'exprimer, sans toutefois être inférieure à 9 mètres sur 11 mètres.

b) Course de 1 500 m

Le jury veille strictement à l'application du barème.

2- Entretien avec le jury

L'entretien permet au jury d'apprécier :

1. la connaissance didactique de l'activité physique et sportive choisie pour l'épreuve physique (activité d'expression ou athlétisme) ;
2. l'aptitude du candidat à proposer des démarches pédagogiques liées à l'activité choisie pour la prestation physique ou à une autre activité parmi celles les plus pratiquées à l'école primaire ;
3. les connaissances plus générales du champ de l'EPS (programmes, objectifs, activités, etc.).

4. Programmes

Programmes permanents des concours externe et concours externe spécial, des second concours interne et second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

NOR : MENP0501032N

RLR : 726-1b ; 726-1c

NOTE DE SERVICE N°2005-083 DU 16-5-2005

MEN

DPE A3

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-recteurs des territoires d'outre-mer ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale; au directeur du service interacadémique des examens et concours de l'Ile-de-France

À compter de la session 2006 des concours, les programmes permanents des épreuves d'admissibilité et de la première partie de l'épreuve orale d'admission, épreuve d'entretien, des concours de recrutement de professeurs des écoles prévus respectivement aux annexes I, II et III de l'arrêté du 10 mai 2005 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles sont fixés conformément aux dispositions ci-après.

Pour les épreuves d'admission, la seconde partie de l'épreuve orale d'entretien ainsi que la seconde épreuve orale de langue vivante étrangère et la troisième épreuve d'EPS ne comportent pas de programme. Il en est de même de l'épreuve écrite d'admissibilité et de l'épreuve orale d'admission portant sur une des langues à extension régionale délimitée du concours externe spécial et du second concours interne spécial.

Chaque programme est commun à l'ensemble des concours : concours externe, concours externe spécial, second concours interne, second concours interne spécial et troisième concours.

Les candidats doivent maîtriser les notions permettant d'enseigner les programmes de l'école primaire et en ce sens celles inscrites au programme du concours sur lesquelles prendront appui les épreuves. La lecture des documents d'accompagnement et d'application des programmes est conseillée aux candidats.

Épreuves d'admissibilité

Programme de français

Langue et discours, langage oral et langage écrit (l'ensemble des notions sur le discours doit s'appuyer sur une compréhension minimale des distinctions énonciation et énoncé, système d'énonciation, langage, métalangage, qui ne sont pas au programme de l'école primaire).

Repères sur le développement du langage oral (langage d'action, langage d'évocation).

Les dimensions fonctionnelles et culturelles de l'écrit, les usages scolaires de l'écriture.

L'acte de lecture : aspects psychologiques et sociologiques.

L'apprentissage de l'écrit (lecture et écriture) dans les différents cycles de l'école primaire.

La lecture des textes littéraires.

Système phonologique du français.

Système orthographique du français.

Morphologie du français, syntaxe dans la phrase et dans le texte.

Le lexique (points de vue sémantique et morphologique).

Écriture, production de textes, textes utilisés dans les différents champs disciplinaires de l'école primaire.

Les troubles du langage.

Programme de mathématiques

Le nombre et les nombres (entiers, décimaux, rationnels, réels) et les relations entre diverses représentations (fractionnaire, décimale, scientifique).

Opérations sur les nombres.

Représentations des relations entre les nombres : égalité, ordre, approximation.

Notions de proportionnalité (fonction linéaire).

Mesures (longueur, masse, durée, vitesse, aire, volume) en relation avec les sciences expérimentales.

Éléments simples de géométrie plane (droite, angles, figures classiques et propriétés principales, symétries, homothéties, rotations) et de géométrie dans l'espace (quelques solides usuels et propriétés principales).

Éléments sur l'utilisation des calculatrices électroniques et d'outils informatiques simples (tableurs).

Représentation et interprétation simple de données (tableaux, diagrammes, graphiques).

Programme d'histoire et géographie

Histoire

Le programme ne porte que sur une partie des points forts du programme de l'école.

- L'Antiquité
 - Les Celtes (Gaulois).
 - La romanisation de la Gaule.
 - La christianisation du monde gallo-romain.
- Le Moyen-Âge (476-1492)
 - La naissance de la France : un État royal, une capitale.
 - L'Europe des abbayes et des cathédrales.
 - La naissance de l'Islam, conflits et échanges entre chrétiens et musulmans.
- Du début des temps modernes à la fin de l'époque napoléonienne (1492-1815)
 - Le temps des découvertes et des conquêtes, la renaissance artistique, religieuse et scientifique.
 - La monarchie absolue en France.
 - Le mouvement des Lumières, la Révolution française et le Premier Empire.
- Le XIX^{ème} siècle (1815-1914)
 - L'expansion industrielle et urbaine en Europe ; la colonisation.
 - La naissance de la République en France.
- Le XX^{ème} siècle et le monde actuel
 - Les guerres au XX^{ème} siècle ; le nazisme.
 - La Cinquième République.
 - La société en France dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle.

Géographie

Le programme est centré sur l'organisation de l'espace par les sociétés, avec un accent mis sur la lecture des paysages et sur les représentations de l'espace.

Le programme de l'épreuve ne porte que sur une partie des points forts du programme de l'école.

- Regards sur le monde : des espaces organisés par les sociétés humaines
 - Les modes de représentation globale de la Terre et du monde.
 - Les principaux contrastes de la planète : zones denses et vides de populations ; océans et continents, ensembles climatiques vus du point de vue humain.

- Espaces européens
 - Repérage des centres et des périphéries européennes.
 - La création de l'Union européenne, son rôle ; reconnaissance de ses espaces, de ses territoires ; l'euro, son rôle.
- Espaces français
 - Les facteurs de diversité du territoire français (métropole, départements et territoires d'outre-mer) à travers les représentations cartographiques et paysagères ; paysages urbains (le centre, la banlieue, la ville nouvelle) ; paysages ruraux et industriels appréhendés à travers quelques problèmes actuels ; commerce, service, tourisme et loisirs à travers l'évolution récente des paysages.
 - La France, un territoire organisé à différentes échelles : la commune, le département, la région ; le réseau urbain et les aires d'influence des grandes villes ; les grands axes de communication ; une première approche du découpage de l'espace français.

Programme de sciences expérimentales et technologie

Mesures et unités.

Matière :

- États et changements d'état.
- Mélanges et solutions.
- Propriétés physiques des gaz.

Énergie : Formes, transferts et conservation de l'énergie.

Lumière : Sources, propagation rectiligne de la lumière.

Électricité : Générateurs et récepteurs, circuit électrique, sécurité des personnes et des installations.

Mécanique : Équilibre. Transmission et transformation de mouvements.

Astronomie : La Terre, le système solaire et l'Univers.

Le vivant :

- Le cycle de développement.
- Les fonctions du vivant :
 - . la reproduction sexuée et non sexuée ;
 - . les fonctions de nutrition : digestion, respiration, circulation ;
 - . les fonctions de relation : fonctions sensorielles et modes de déplacement.
- Les êtres vivants dans leur milieu :
 - . notions de milieu et d'écosystème ;
 - . l'action de l'homme sur son environnement.
- Le corps humain :
 - . éducation à la santé : l'hygiène alimentaire, la prévention des conduites à risque, la pratique sportive ;
 - . reproduction et sexualité.

Épreuves d'admission

Programme de la première partie de l'épreuve d'entretien

L'histoire de l'école, ses finalités, son fonctionnement, son environnement, ses méthodes, avec une ouverture sur d'autres pays européens.

Connaissance dans le domaine de l'éducation.

Les obligations, les droits et les responsabilités du professeur des écoles.

4. ANNEXES

CONCOURS EXTERNE SPECIAL DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES		SESSION 2007
<i>Epreuve écrite en langue régionale : CATALAN</i>	<i>Coefficient : 2</i>	<i>Durée : 3 heures</i>

L'épreuve consiste en un commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale et en une traduction en français d'un passage de ce texte.

Le sujet comporte 3 pages.

Atordiments de la vida

El senyor Esteve Rodamitjana i Puigcerola havia travessat la ratlla de l'edat madura de la manera que bonament havia pogut. No es queixava mai de les punxades als genolls ni d'aquella mena d'anar-se-li'n el cap que l'afligia a vegades a l'hora de llevar-se o a mig matí o a mitja tarda. Un orgull recòndit li vedava d'explicar les seves misèries als altres, però ell no s'enganyava pas. Cada dia, en afaitar-se, es contemplava una estona al mirall, sense fer-se il·lusions, amb un esperit crític ple d'objectivitat. El nas li havia crescut sense concert: declinava, tendia a penjar, i queia pel cantó de les berrugues i de les taques sense concessions a l'estètica. Els ulls es tornaven molls i feien bosses a les parpelles que, per acabar d'adobar-ho, eren bosses de colors, entre el morat i un to blavenc, amb illes de gris i tocs vermells.

5 I les galtes? Aquí sí que n'hi havia per desmoralitzar-se. Anaven prenent l'aire de butxaques d'una americana atrotinada i li produïen la impressió que, d'un moment a l'altre, s'hauria d'ajupir per collir-les de terra. Els cabells no eren tan cridaners, es retiraven a manyocs com si abandonessin la lluita, però deixaven irresponsablement camp lliure, cada cop més a la descoberta, a un front que avançava sense que es pogués saber ben bé on volia anar.

10 Del sotabarba i del coll ell mateix s'estimava més fer veure que no els veia, però eren allí i no se'n podia desentendre. D'una banda, hi havia espais que recordaven una pell d'elefant sense adobar, i de l'altra, ací i allà, apareixien unes protuberàncies flàccides que feien pensar en els nius de les erugues processionàries. En resum, el senyor Rodamitjana era imparcial, just i quan algú li deia que no aparentava l'edat que tenia, l'hauria esclafat a bufetades.

15

20 Però la vida feia el seu curs (quin remei!) i el senyor Rodamitjana fructificava. Això vol dir que va arribar-li el primer nét, un trasbals que va agitar tota la família. Tingué lloc una concentració en una clínica de la part alta de Barcelona, amb un personal que s'havia de repartir l'àmbit disponible amb altres concentracions que també hi acudien a causa de

25 l'imparable creixement demogràfic. Les habitacions eren plenes de flors i de gent, i unes i altres es desbordaven fins a inundar els passadissos. El senyor Rodamitjana anava una mica perdut i rebia empentes, tothom el saludava sense fer-ne gaire cas, com si fos un comparsa, perquè encara no havia arribat el moment de la seva entrada en escena. Però va arribar, naturalment. En el fons ho sabien tots, ja ho tenien apuntat i après. De cop, va entrar a

30 l'habitació una infermera amb un paquet als braços i un posat solemne. Tots van obrir-li pas i ella va dipositar el contingut de l'embolcall en un bressol de plàstic i níquel, d'aquests que no es bressen.

Va haver-hi un tumult, la gernació es va agombolar al voltant del petit jaç.

35 -Oh, oh! –van exclamar tot de veus alhora- És igual que el seu avi. Quina cosa més exacta!

Aleshores sí que el senyor Rodamitjana va merèixer una atenció general. L'estireganyaven amablement, conduint-lo cap al centre d'interès, arrossegant-lo per vèncer la petita resistència que oposava, degut a una prevenció molt natural.

40 El senyor Rodamitjana va contemplar la criatura. El part havia estat difícil, llarg i el nen -li havien dit que era un nen- estava embotornat, amb els ulls inflats i closos.

Tenia un color violaci, desigualment repartit, i quatre cabells apegalosos, amb una clenxa d'un centímetre escàs feta a corre-cuita. Se li veïen uns bonys a la galta dreta i al front, deformadors, que li donaven un vague aspecte de tubèrcul. «No és res», havia dit la infermera.

45 «És que l'hem hagut d'ajudar amb instruments. Demà ja no se li notarà. És un nen preciós.»

Sí, sí... La veritat era que de moment s'assemblava a l'avi i ningú no s'havia estat de remarcar-ho amb sevícia.

50 -Sembla mentida –va exclamar la tia Florentina- Mai no havia vist dues cares tan idèntiques... Ja pots estar ben content, Esteve!

Doncs no, no ho estava. Sentia malfiança, li feia l'efecte que aprofitaven l'ocasió per cantar-li unes veritats que eren objecte de simulació els dies de cada dia. I ara, apa, tots a abocar allò que s'aguantaven, aprofitant un moment propici per a engegar-ho!

55

Es va apartar del bressol i se'n va anar cap a la sortida, a poc a poc, ple de dignitat. Des de la porta, es va girar i digué :

60 -Hi podeu fer molta broma i barrejar les felicitacions amb les befes. Que us faci bon profit!

S'aturà un instant i, després, va alçar els ulls (amb una ampla mirada circular), perquè li havia vingut a la memòria una estranya sentència que el seu pare, que en pau descansi, utilitzava sovint.

65

-Si dureu prou –prosseguí-, ja vindreu a bord a menjar galetes.

I va desaparèixer donant un cop de porta.

70

Conte extret del llibre *Tot s'aprofita* de Pere Calders.

Première partie : Commentaire guidé en catalan

Redacteu un comentari del text proposat, tot organitzant la vostra reflexió a partir de les preguntes següents:

- Descriuiu el protagonista d'aquesta història a l'inici del text.
- Expliqueu l'estructura d'aquest relat breu, seguint l'evolució del personatge: què li va arribar?
- Expliqueu el seu estat d'ànim i com evoluciona en relació al seu entorn. Argumenteu la causa del seu comportament.
- Analitzeu la caiguda de la història i justifiqueu la seva actitud al final.

Deuxième partie : Traduction

Vous traduirez de «*El senyor Esteve Rodamitjana...*» (l. 1) à «... *sense que es pogués saber ben bé on volia anar.*» (l. 14)

CONCOURS EXTERNE SPECIAL DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES		SESSION 2007
Epreuve écrite en langue régionale : OCCITAN	Coefficient : 2	Durée : 3 heures

L'épreuve consiste en un commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale, et en une traduction en français d'un passage de ce texte.

Le sujet comporte 3 pages.

- SUJET -

Saupre la vertat

Sèm a la debuta del sègle XX, dins lo vilatge de Casadarnas, pròche Besièrs. Una jove, Lison, se carcanha perque Miquèl, son amorós, li a pas escrich de tres meses... Lo jorn de Rampalms, aprèp la messa, ne fa confidènciá a Peda, un amic de la familha qu'es « devinhaire d'aiga¹ ».

5 « Peda, donariái dètz ans de ma vida per saupre s'encara m'aima e de qué fa. Dos còps li ai mandat sens que m'aja fach responsa ; e de totjorn esperar lo corrièr sens jamai veire ren venir, aquò me fa morir cada jorn dos còps ».

 Avián pres lo camin vièlh que costèja las vinhas. Dins las carrièras del Mas Bas quasiment desèrtas, lo vièlh e la joventa escotavan lo bruch de lors passes sus la calada, e
10 l'ombra de las muralhas lor gelava las espatlas.

 Èran arribats a la demòra de Peda. Èra un ostal curiós, un pauc a l'italiana. Un pòrge abrigava tot l'escalièr qu'èra larg, avenent. Aquò èra un luòc plasent, ambe un ròdol de clartat e un ròdol d'ombra, ont fasiá caud l'ivèrn, ont fasiá freg l'estiu, e ont, tot en demorant jos son
15 cobèrt, òm se sentissiá mesclats a la vida de la carrièra. Autrescòps, amb sos camaradas de doctrina², Lison i veniá jogar als tòtis, lo dijòus.

 Uèi, dins sos pensaments, aguèt pas un còp d'uèlh cap a l'escalièr. Mas coma anavan entamenar la montada, Peda s'arrestèt. Quicòm de misteriós, un fuòc estranh li passèt dins los vistons e barbotinèt a Lison :

20 « Escota... per saupre s'òm es aimat, i a un estèc³. Èra un vièlh d'autrescòps, un Provençal, un devinhaire d'aiga coma ieu, que me l'ensenhèt. Jamai o ai pas ensajat, mas per tu, pichòta, o farai... Vèni ! »

 Escalèt l'escalièr e Lison seguiguèt, coma qui sonja.

25 Dins la cosina blanca de cauç, un cat dormissiá pròche los landièrs⁴. Los uèlhs de Lison limpèron sus la borra blanca. Peda sus la laissa de l'aiguièra agantava sos gobelets e una taça sul davant, tota sola. Lison lo gaitava faire, lo còr sarrat, d'una paur que definissiá pas.

 Lo devinhaire d'aiga prenguèt lo porro⁵ e rempliguèt un veire de vin.

 Lo segond lo comolèt d'aiga.

¹ Es a dire qu'a lo don de trobar las sòrgas e los camins de l'aiga. Tota l'encontrada li demanda ajuda. Utilisa una gimbla d'avelanièr (*une baguette de noisetier*) que se tòrç (se gibla), o se troça (se lèva) quand l'aiga es aquí.

² Doctrina : *catéchisme*

³ Estèc : *méthode*

⁴ Landièr : *chenet*

⁵ Porro, porron : *sorte de bouteille pour boire à la régalede.*

E barregèt d'aiga e de vin dins lo taçòt.

30 « Ara, diguèt, escota : aquel vin, pichòta, representa Miquèl. L'aiga sola aquò's tu. L'aiga ambe lo vin mesclats es vòstre amor. Al vin, li vau demandar s'encara t'aima. »

35 Las paraulas truquèron Lison. Ela qu'èra demorada aturrada⁶, fachinada per las manieras de Peda, se sentiguèt tornar dins lo monde real. De son plen voler, de sa plena coneissença, per assadolar aquel amor que devorava tot, fariá pas a son Dieu l'escòrna⁷ d'un pecat. Demandariá pas la vertat a la gimbla.

La vertat ! A ! bona o marrida, que seriá fresca a beure !

40 La curiositat li mossegava lo cervèl, coma un chancre.

Mas qu'aquelas causas sens vida posquèsson saupre çò que se passava aval, dins un còr de carn ! Quana foliá !

Pasmens, quand la gimbla d'avelanièr se troçava dins la man de Peda, aquò èra que l'aiga èra aquí, jols pès. Lo capelan trapava pas marrit aquel poder de la gimbla e sovent aviá gaitat Peda cercar l'aiga per un potz.

45 Ara Lison rodava dins l'escur.

E del temps que, peltirada⁸, estrifada, encara esitava. Peda, del gofre, aviá tirat la gimbla.

Seriós la pausèt sus sas paumas expandidas, e virat cap a la taula, solemne :

50 « Miquèl, s'aimas Lison, la gimbla se torciga ! »

Aquel mot seguèt per la joventa lo darrièr assaut diabolic. Seguèt vincuda : son amor seguèt lo pus fòrt. Sos uèlhs s'empeguèron al brot d'avelanièr, que demorava mòrt dins las mans de Peda.

Lo silenci passèt, aclapant coma un deluvi de ròcs.

55 La gimbla brandava pas.

« M'aima pas pus ! cridèt Lison.

- Chut ! » rebequèt.

E virat cap al barrejadís d'aiga ambe de vin, demandèt :

« L'amor es mòrt ? S'es mòrt, la gimbla se torciga ! »

60 Los uèlhs emmascats e fachinats de la joventa, que quitavan pas la gimbla blanca, creguèron tot d'un còp de la veire bolegar. Una lança li trauquèt lo còr, una rebufelada⁹ de paur li galinèt la pèl, e s'enfugiguèt, coma una bauja, borrelada de dolor e de remòrs.

Jeanne Barthés, dicha Clardeluna, *Lison o Lengadòc 1900*, [1934]
Edicion de C. Laux, IEO.

⁶ Aturrada : *assommée*

⁷ Escòrna : *affront*

⁸ Peltirada : *tiraillée*

⁹ Rebufelar : *hérissier*

Questions :

1 – Ont se passa l'accion ? Interrogatz-vos sus la plaça e la foncion de la descripcion dins lo dialòg inicial.

2 – Quina proposicion Peda fa a Lison ? Perqué ? De quin biais ?

3 – Que respond Lison ? Que ne pensa ? Que se ditz ? Perqué es estrifada ?

4 – Donatz un títol a la scèna finala (de “*Seriós la pausèt...*” l. 49 à la fin.).
Es interessanta ? De quals punts de vista ?

5 – Reviratz la fin de “*Aquel mot seguèt per la joventa...*” (l. 51) a “*... borrelada de dolor e de remòrs.*” (l. 62).